



URSIF

UNION REGIONALE D'ART PHOTOGRAPHIQUE DU SUD DE L'ILE DE FRANCE

Association loi 1901 déclarée à la sous-Préfecture de Palaiseau sous le n° 13007
Contact : M. Thierry CHERIOT, Président, 21 bis rue Cerfeuille - 91340 Ollainville - Tel. : 01 64 90 93
E-mail : tcheriot@aol.com – Internet : <http://www.ursif.fr>

« PRIX AUTEUR REGIONAL UR 18 »

Dans le but de promouvoir et développer une **vision d'auteur et la personnalité photographique** des membres de l'URSIF, un Prix d'Auteur Régional est organisé tous les ans.

Une catégorie « Prix Jeune Auteur « 18 » sera décerné à un dossier jeune de – 18 ans, dans le but d'encourager les jeunes membres des clubs. Les clubs dont les jeunes seront originaires devront les prendre en charge et seront tenus pour responsables de l'envoi dans des bonnes conditions.

Tous les membres d'un club appartenant à l'URSIF inclus ceux de –18 ans, les individuels régionaux sont invités à participer.

Il s'agit de présenter une séquence ou ensemble cohérent en contenu et présentation illustrant une idée, dans un Développement si bien technique que esthétique ainsi qu'une vision personnelle.

- **Le sujet est libre.**
- **Chaque auteur pourra présenter 1 ou 2 séries de 6 à 10 photos (Une seule série par auteur ne pourra figurer dans les neuf premiers)**
- **Un paragraphe de maximum 10 lignes est obligatoire pour présenter la démarche et le sujet présenté sur feuille libre signé de l'auteur, comportant ses coordonnées complètes. (nom, prénom, coordonnées, inclus une adresse e-mail, club d'origine, liste de la série présentée)**
- **Ce texte ne fera pas partie du jugement (le neuf premiers dossiers dans le classement auront leurs textes ainsi que leurs dossiers exposés au Salon de la Photographie du 11^{ème} à Paris).**
- **La série ainsi que chaque photo devra avoir un titre.**
- **Les photographies devront être présentées toutes dans la même taille et le même sens pour donner une meilleur homogénéité et cohérence au dossier.**
- **Elles devront être montées sur carton mince de 1,5 mm**

- d'épaisseur environ de format 30 x 40 cm.**
- **Les photos porteront au dos le nom de l'auteur, le nom du club d'appartenance, le titre de la série, le titre de la photo et, obligatoirement, un repère numérique de l'ordre de présentation, le tout placé en haut à gauche.**
 - **Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au jugement.**

Les photos ne devront pas avoir déjà été éditées et l'auteur s'engage à ce qu'elles aient été prises entre 2008 et 2010, **inédites et originales.**

Le participant déclare être l'auteur de ses photos.

Les photos présentées ne devraient pas être susceptibles de donner lieu à des réclamations de la part des personnes photographiées ou des endroits, biens ou objets reproduits.

L'URSIF ainsi que le commissaire ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des litiges éventuels.

Le dépôt ou l'envoi des dossiers doit intervenir avant le 22 mars 2010 à l'adresse suivant avec les **étiquettes, bordereau d'auteur, bordereau club**, selon la pratique habituelle de l'URSIF:

Ana SARTORI
Prix Auteur UR-18/2009
31, Rue Etienne Dolet
94800 – VILLEJUIF
[E-mail : anasartori@aol.com](mailto:anasartori@aol.com)
Tel : 0149589150

Veillez prévenir le commissaire de votre envoi.

Le retrait des dossiers à partir du 10ème dans le classement (les 9 premiers restant à disposition de l'URSIF pour des expositions dans l'année (Exposition de la Mairie du 11^{ème}, salons, etc.) pourra se faire le jour même après le jugement ou en contactant le commissaire jusqu'à 15 jours maximum après le concours.

Aucun dossier ne sera renvoyé par la Poste.

Ana Sartori
Commissaire Prix Auteur URSIF 18/2010

NB : Cette année le prix d'Auteur en papier Noir et Blanc, le Challenge de l'amitié en papier Couleur.

